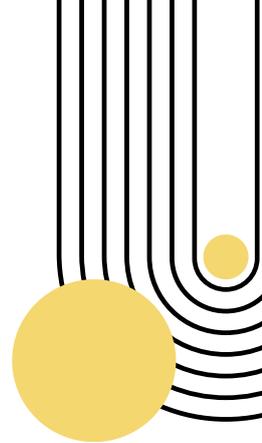
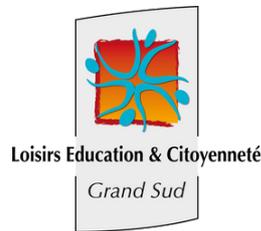
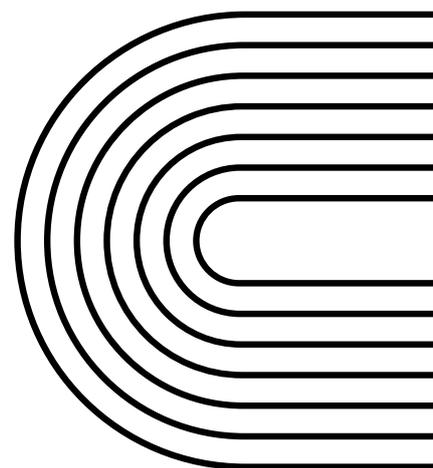


Les Centres Animation Jeunesse  
de la Communauté de Communes  
du Frontonnais



# Projet P dagogique

Bouloc/Castelnau/Fronton/Villaudric



2024

2025

# PRÉAMBULE



Une définition étymologique de l'animation est : action d'animer, de donner de la vie. La jeunesse est la période communément comprise entre l'enfance et l'âge adulte. En tant qu'acteur de l'Animation Jeunesse au sens large, cette double entrée constitue l'essence même de notre travail et des enjeux qui sont les nôtres :

## Donner vie aux adultes et citoyens de demain !

Période charnière de la construction identitaire, physique et sociale, l'adolescence, car c'est d'elle qu'on parle, est un abandon de l'enfance et le commencement d'un tortueux voyage vers la maturité et l'âge adulte. Rupture brutale pour certains, évolution plus douce pour d'autres, elles restent une crise psychologique, physiologique et sociale pour tous.

Les CAJ ont pour rôle d'accompagner, soutenir et guider les jeunes tout au long de ce chemin vers l'autonomie et la construction d'une conscience citoyenne. Ce projet ne se construit évidemment pas seul. Nous collaborons avec l'ensemble des acteurs éducatifs de la jeunesse. La coéducation est une orientation fondamentale de notre projet.

Enfin, LE&C Grand Sud s'inscrit pleinement dans l'éducation populaire et dans l'économie sociale et solidaire, promouvant ainsi les valeurs d'humanisme, de solidarité, d'ouverture culturelle, de démocratie et de laïcité, faisant vivre les valeurs de l'idéal républicain : Liberté Égalité et Fraternité.

C'est au travers du projet politique pour la jeunesse de la Communauté de Communes du Frontonnais, du projet éducatif de Loisirs Éducation & Citoyenneté Grand Sud et du projet pédagogique qui suit, que nous menons au quotidien ce travail auprès de l'ensemble de la jeunesse Frontonnaise.

# PRÉSENTATION

## La CCF

Créée en janvier 2013, elle rassemble 10 communes, pour un territoire de 162 km<sup>2</sup> accueillant 27 217 habitants (chiffre de 2019). La répartition de la population sur les différentes communes est présentée dans le tableau ci-contre :

Elle a pris en charge la compétence jeunesse à sa création, en janvier 2013. Regroupés au sein du pôle «services à la population», les 4 centres d'animation jeunesse (CAJ de Bouloc, Castelnau d'Estrétefonds, Fronton et Villaudric) ont entamé un travail d'harmonisation de leurs fonctionnements dans une optique de cohérence de l'action jeunesse à l'échelle du territoire, ce travail a abouti à la constitution d'un service jeunesse intercommunal, vigilant aux enjeux territoriaux de la jeunesse et au maintien d'un ancrage local fort.

Avec le basculement sous l'égide de la CCF, le territoire d'intervention des différents centres a augmenté de manière significative, ce qui a induit des adaptations du travail, des actions proposées et des fonctionnements en général. C'est en septembre 2014 qu'un fonctionnement commun a été adopté et mis en place.

Communes	Nb d'Hab.
Bouloc	4723
Castelnau d'Estrétefonds	6579
Cépet	2171
Fronton	6271
Gargas	702
Saint Rustice	436
Saint Sauveur	1791
Vacquiers	1339
Villaudric	1578
Villeneuve Lès Bouloc	1627

## Les CAJ



Implantés sur les communes de Bouloc, Castelnau d'Estrétefonds, Fronton et Villaudric, les 4 CAJ sont les pièces maîtresses de la politique jeunesse territoriale.

Les actions des CAJ sont balisées par des orientations pédagogiques définies dans le contrat liant la CCF et LE&C Grand Sud. Ces actions s'adressent à l'ensemble des jeunes du territoire.

Ils sont gérés par l'association LE&C Grand Sud. Présente sur le territoire Frontonnais depuis plusieurs années maintenant, elle a accompagné les équipes jeunesse dans le passage à l'intercommunalité, notamment par la création d'une coordination globale des structures.

Ce ne sont pas moins de quatre animateurs.trices, cinq directeurs.trices et un coordinateur, qui œuvrent ensemble à la mise en œuvre de la politique jeunesse Frontonnaise.

# PRÉSENTATION

## LE&C Grand Sud

Implantée dans les régions du Grand Sud, « Loisirs Éducation & Citoyenneté Grand Sud » est une association laïque à but non-lucratif. Son réseau est composé de fédérations et d'associations qui œuvrent au quotidien dans les champs des politiques éducatives, de la formation, des loisirs et de la culture.

LE&C GS bénéficie d'une expérience reconnue dans la conception, la gestion et l'évaluation des politiques publiques en matière de jeunesse, mais également dans l'enfance, la petite-enfance, la culture, la prévention... Ses missions consistent à conseiller et accompagner les collectivités telles que la CCF dans la mise en œuvre de leurs structures socio-éducatives.



LE&C GS est engagée dans la lutte contre toute forme de discrimination et dans la mise en place d'une démarche en faveur de la diversité. Signataire de la charte de la diversité, ce combat est un engagement fort de l'association au quotidien.

LE&C GS a répondu au projet « Parcours Laïque et Citoyen » du conseil départemental de la Haute-Garonne. Il se destine à accompagner l'ensemble des collégiens du département à devenir des citoyens autonomes, engagés, actifs et ouverts sur le monde. C'est un engagement fort du réseau LE&C GS.



# PRÉSENTATION

## Les Publics Ados

L'adolescence est une période très particulière de la vie. En effet, c'est à l'adolescence que surviennent une quantité de changements très importante tant sur le plan physique, psychologique, affectif, qu'identitaire...

Les transformations physiques observées durant l'adolescence résultent pour la plupart de modifications hormonales : le corps de l'adolescent se transforme pour passer de celui d'un enfant à celui d'un adulte. On appelle cette phase la puberté; elle débute entre 9 et 16 ans et se termine en général entre 18 et 22 ans. La puberté survient à un rythme différent pour chaque individu. Ce sont les hormones sexuelles qui sont responsables des changements corporels observés. Le corps des garçons produira davantage de testostérone tandis que celui des filles, davantage d'estrogènes.

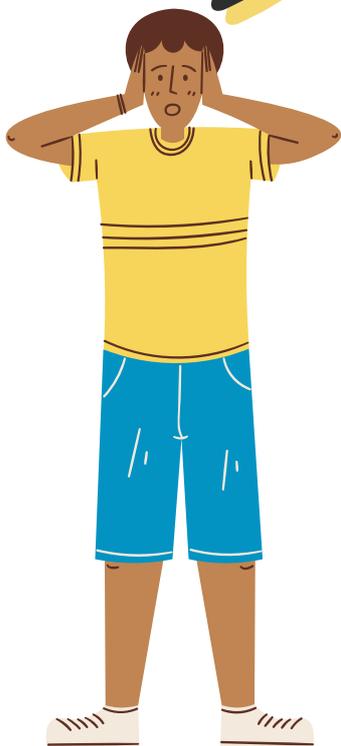
Les changements corporels observés chez les deux sexes comprennent des poussées de croissance, une transpiration plus abondante, l'apparition des problèmes d'acné, l'apparition de la pilosité pubienne et sous les bras...

L'adolescence ne se caractérise pas uniquement par les changements physiques typiques de cette période. En effet, il s'agit d'un moment de la vie rempli de transformations émotionnelles et psychologiques aussi importantes que celles qui sont d'ordre physique...

Pourquoi je suis dépassé par mes émotions,, irrationnel et globalement difficile à comprendre !?!

Dans les aires du cerveau responsables du contrôle de soi, du jugement, des émotions et de l'organisation, les plus grands changements ont lieu entre la puberté et l'âge adulte. C'est pourquoi l'adolescence est souvent marquée par des décisions malavisées, de l'imprudence et des explosions émotionnelles.

L'adolescence est une période de grande modification dans le cerveau... Ça s'appelle la maturation. Toutes les zones du cerveau n'évoluent pas à la même vitesse, le cortex pré frontal est celui qui arrive à maturité en dernier et c'est celui qui est responsable de la gestion des émotions et des raisonnement rationnel... Si tu fais des choses un peu incompréhensible, ce n'est pas ta faute, c'est celle de ton système limbique ! Rassure toi, il n'y a pas que des désavantages à l'adolescence. C'est la période au cours de laquelle tu vas avoir les meilleures capacités d'apprentissage.



# PRÉSENTATION

## Les Publics Ados

Les adolescents se questionnent sur leur identité et ressentent un besoin grandissant d'indépendance. Il s'agit également d'une période de confusion où le jeune oscille entre son désir d'autonomie et celui d'être encore un membre de la cellule familiale. Les amitiés prennent également une plus grande importance. De plus, la pression des pairs augmente et des changements comportementaux se produisent, créant parfois des conflits entre le jeune et ses parents.

Rempli, d'insouciance, de doutes, se sentant invulnérable, l'adolescent recherche les nouvelles expériences et peut parfois s'exposer à des situations dangereuses ou néfastes pour son bien-être ou sa santé : usage de la cigarette, d'alcool ou de drogues, conduite automobile ou comportements sexuels à risques...

Comme mentionné précédemment, la puberté origine de changements hormonaux qui, en plus d'être responsables des transformations corporelles observées lors de l'adolescence, occasionnent des changements d'humeur. Beaucoup de patience et de compréhension, sont nécessaires de la part de l'entourage. L'adolescence comporte également son lot de décisions difficiles auxquelles le jeune doit faire face, ce qui engendre toutes sortes d'émotions.

L'adolescence est la période des premières expériences. Entre autres, les premières relations sexuelles, ont souvent lieu, à cette période.

Les changements hormonaux et physiques que vivent les adolescents les rendent davantage conscients de leur sexualité (un accompagnement sur ces questions est souhaitable par des adultes ressources).

Celle-ci joue un rôle prépondérant pendant cette période de transition et est une source de nombreux questionnements. Les jeunes ont besoin d'informations précises sur la sexualité et d'un environnement qui les soutient, et ce, pour comprendre leurs propres comportements sexuels et sentiments amoureux.

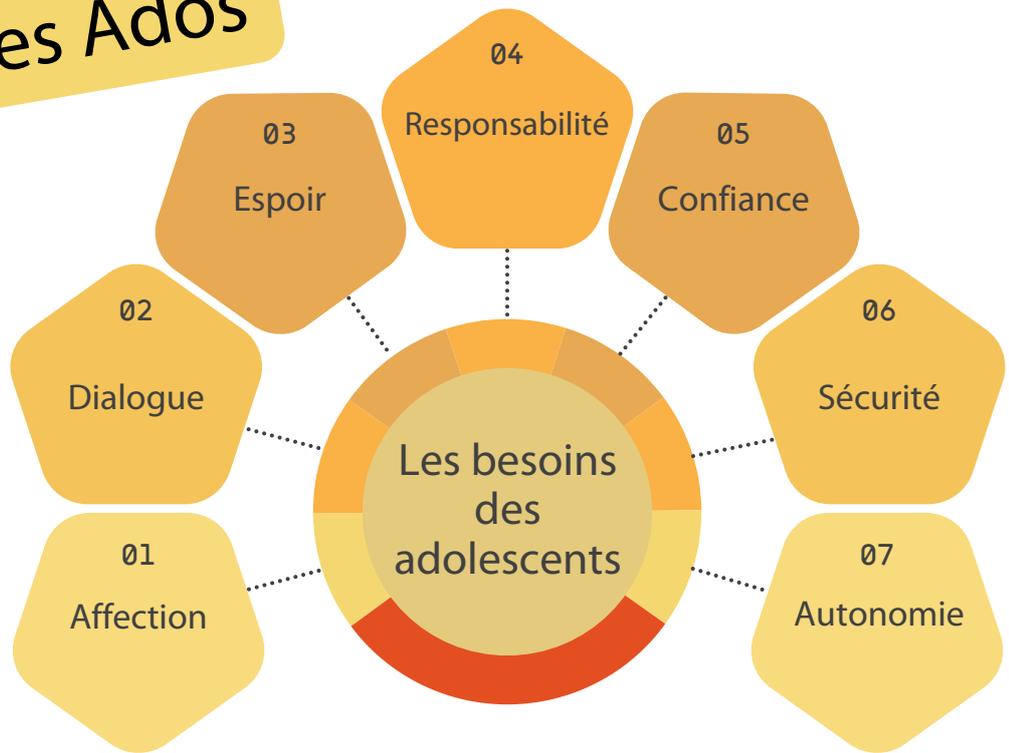
Il est important de créer un climat ouvert de discussion pour les sujets qui concernent leur sexualité. Cependant, en parler n'est pas chose facile. Il importe donc de choisir le bon moment et la bonne stratégie afin d'aborder le sujet tout en respectant l'intimité de chacun...



# PRÉSENTATION

## Les Besoins des Ados

Extrait de « l'antimanuel d'adolescence » de Michel Fize. Il s'agit d'un modèle imparfait, comme tous les modèles, qui doit servir de base à la réflexion autour des besoins.



### Besoin de confiance

La confiance est inconditionnelle et ne se marchande pas. Celui qui reçoit la confiance peut ensuite la donner aux autres. La confiance ramène l'estime de soi et donne l'envie d'agir.

### Besoin de sécurité

Le sentiment de sécurité passe par des repères, des références, des convictions parentales, en aucun cas par l'imposition de limites ou d'interdits, ou par l'autorité (autoritarisme surtout), qui ne sont que les expressions du pouvoir. Elle implique de réassurer, de soutenir constamment l'adolescent.

### Besoin de responsabilité

L'adolescent a moins besoin d'être responsabilisé que d'assumer des responsabilités, à la fois personnelle et sociales. La responsabilité ramène le sentiment d'utilité (Les jeunes ont besoin de se voir confier des responsabilités et de leur donner du sens).

### Besoin d'espoir

Ce qui manque le plus aux adolescents dans un monde très exigeant : réussir en classe, réussir en amour, choisir le bon métier (Il s'agit de se trouver et trouver sa place).

### Besoin de dialogue

Le dialogue est de l'échange d'idées donc de désaccords : penser par soi-même, c'est penser différemment d'autrui. Le dialogue suppose qu'on soit d'égal à égal avec l'autre. Le dialogue est une réponse préventive à la violence.

### Besoin d'autonomie

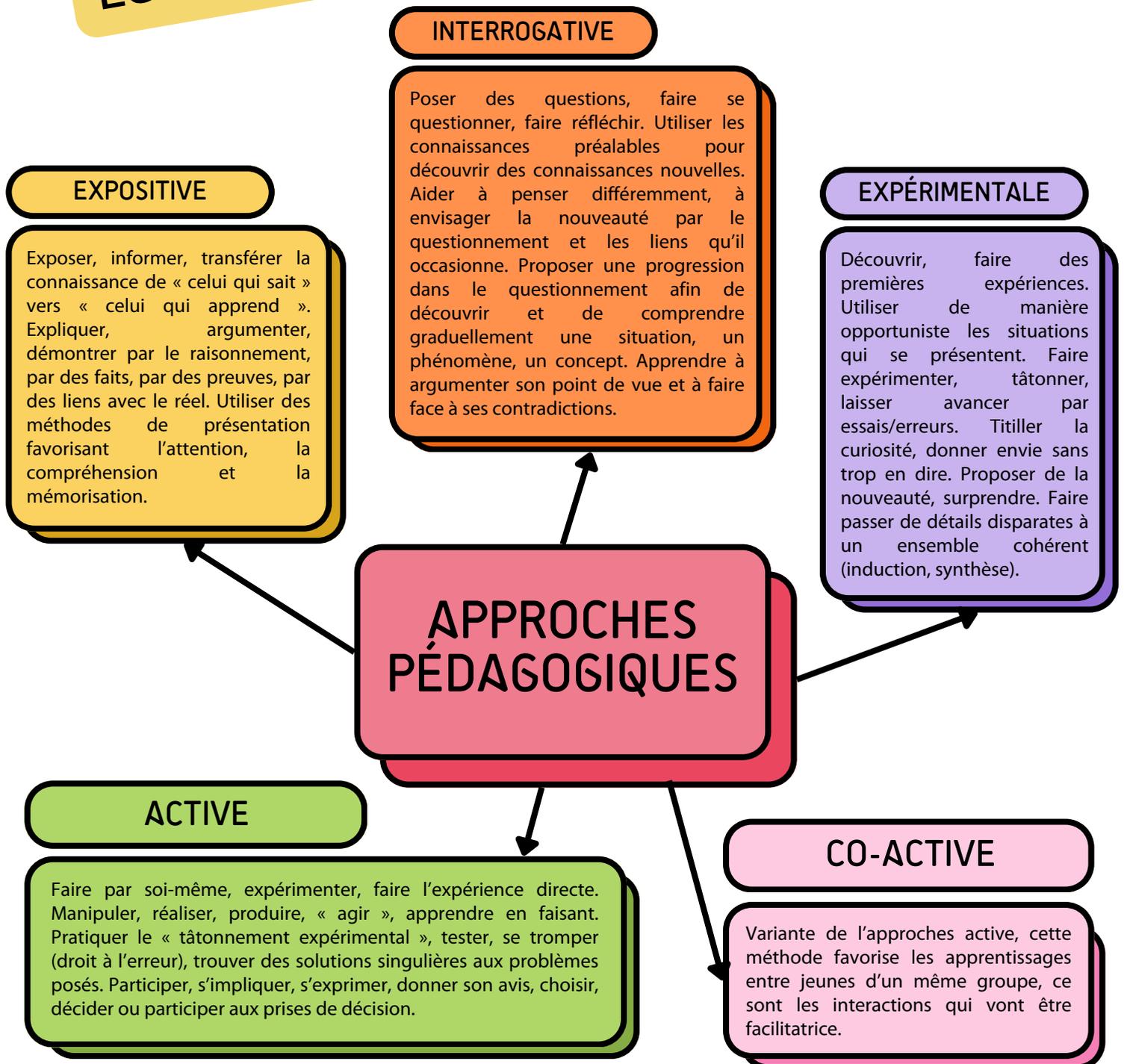
L'autonomie est le pouvoir de choisir soi-même ses règles de conduite, l'orientation de ses actes et les risques que l'on est prêt à courir. L'adolescent doit expérimenter pour grandir : il a donc le droit de se tromper.

### Besoin d'affection

L'affection (amour et amitié) est ce qui importe le plus à l'adolescent qui a besoin d'aimer et d'être aimé. (Les jeunes portent une grande importance au sentiment d'appartenance à un groupe).

# PÉDAGOGIE ADOPTÉE

## Les Méthodes

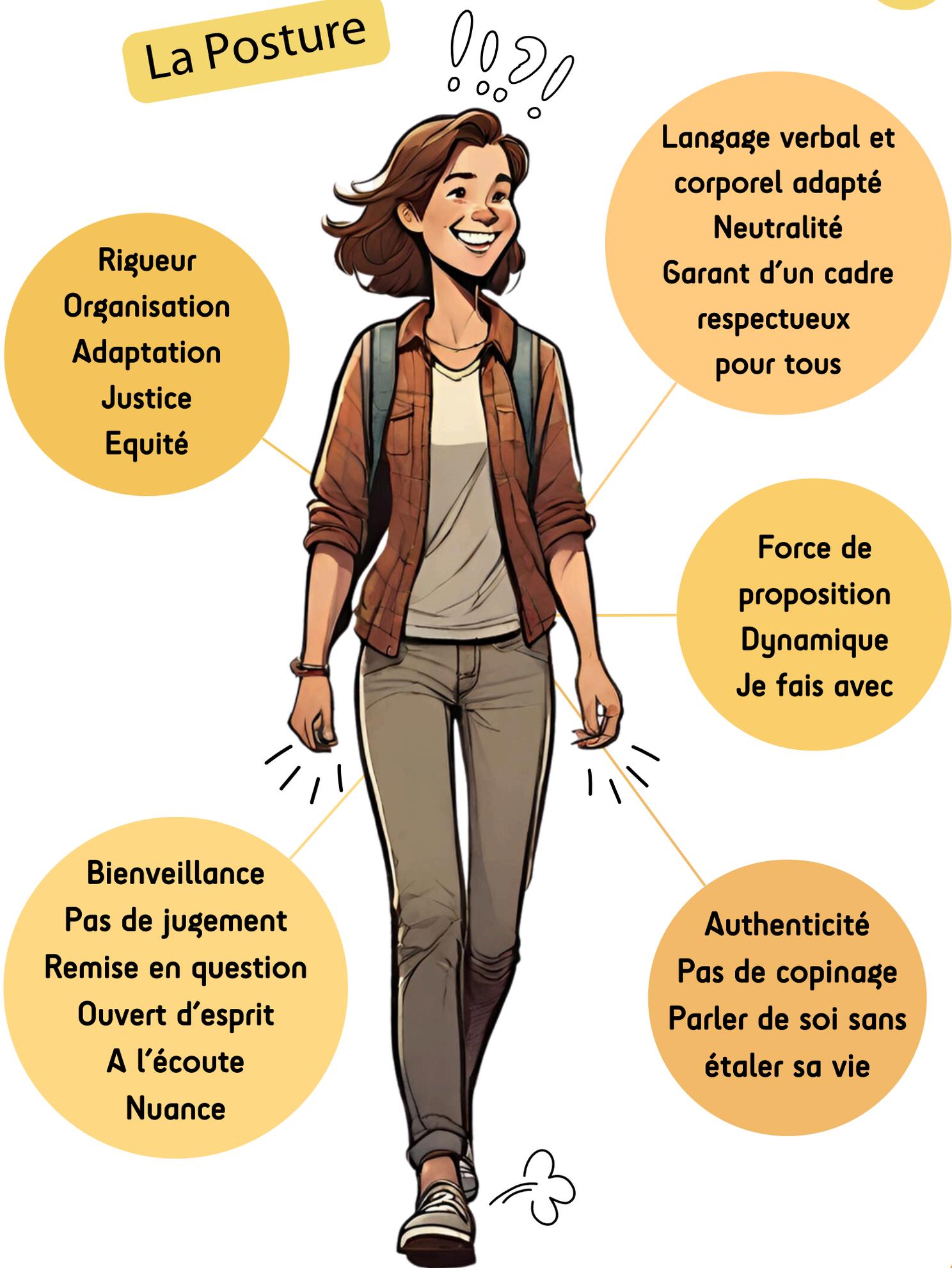


L'ensemble de ces méthodes sont mobilisées par les équipes des CAJ de la CCF en fonction des situations. Les méthodes actives (et co-actives) sont largement privilégiées dans l'ensemble. Quelques exemples des utilisations que les équipes font de ces approches :

- Explication des règles d'un jeu de plateau : utilisation de la méthode expositive.
- Atelier cuisine : utilisation de la méthode expérimentale.
- Chantier : utilisation de la méthode interrogative et/ou active
- Animation de sensibilisation : utilisation de méthodes interrogative et/ou co-active
- Accompagnement de projet (séjour, événement) : utilisation de méthodes actives et co-actives.

# PÉDAGOGIE ADOPTÉE

## La Posture



Rigueur  
Organisation  
Adaptation  
Justice  
Équité

Langage verbal et corporel adapté  
Neutralité  
Garant d'un cadre respectueux pour tous

Force de proposition  
Dynamique  
Je fais avec

Bienveillance  
Pas de jugement  
Remise en question  
Ouvert d'esprit  
À l'écoute  
Nuance

Authenticité  
Pas de copinage  
Parler de soi sans étaler sa vie

# PÉDAGOGIE ADOPTÉE

## L'Accompagnement

La période de l'adolescence s'accompagne d'une volonté d'émancipation et de réalisation. Les jeunes cherchent à montrer qu'ils peuvent agir pour eux même et pour les autres. Leur première motivation est souvent d'organiser quelque chose entre eux, avec le sentiment qu'il ne se passe rien les concernant ou bien que ce qui leur est proposé ne leur permet pas de se sentir suffisamment indépendants. Ce ressenti se double aussi souvent, d'une volonté forte de changer l'image de la jeunesse vis à vis des adultes.

Les équipes des CAJ de la CCF, conscients de cette dimension importante de la période adolescente se positionnent comme des personnes ressources pour les jeunes qui souhaitent réaliser des projets, enclenchant alors, des démarches d'accompagnement. Le préalable à ces démarches (présentées ci-dessous) est de se saisir des initiatives des jeunes, mais pour beaucoup d'agir pour qu'ils prennent conscience des possibles en crédibilisant leurs idées, leurs volontés, leurs actions... Il est important de faire la distinction entre la posture d'accompagnement et la démarche d'accompagnement de projet. Dans la pratique, les équipes des CAJ, adaptent ces outils aux situations et aux publics concernées. La dimension collective sera privilégiée dans l'accompagnement de projet.

### Les 10 points essentiels de la posture d'accompagnateur :

Avoir une écoute active - Savoir encourager et mettre en confiance - Analyser les besoins d'accompagnement des jeunes - Les amener à prendre conscience des conditions de réussite du projet - Valoriser leur projet et leurs initiatives - Savoir lâcher prise et s'effacer - Protéger, informer, prévenir - Faciliter les relations entre les jeunes et leurs partenaires - Se montrer disponible - Auto-évaluer son rôle d'accompagnement.

#### Conduite de projet par les jeunes

##### 1. Clarifier l'idée : la finalité, les objectifs

Discuter, échanger, noter tout ce qui est dans la tête, puis essayer de regrouper les idées, les choix les plus importants, selon eux, par familles (par exemple : pourquoi, quoi, qui, pour qui, quand, où, comment, combien ?...).

##### 2. Faire un état des lieux

Il s'agit d'établir une première liste des besoins, des potentiels du groupe (quelles qualités ou savoir-faire chacun peut-il apporter ?), des moyens qui sont à disposition, ceux qui manquent, de ce qui sera facile à réaliser, ce qui sera plus difficile ou plus long...

##### 3. Formaliser le projet

Il va s'agir de structurer le projet par écrit afin de clarifier les objectifs et les moyens à disposition (et ceux à mobiliser). Les deux étapes préalables sont les supports de ce travail.

#### Accompagnement de projet

##### 1. Décrypter la demande

La difficulté est de comprendre le projet des jeunes sans commencer à réfléchir à sa faisabilité, à émettre ses propres idées ou jugements (« ça n'est pas intéressant », par ex.). Cela doit rester le projet des jeunes.

##### 2. Repérer les motivations et les compétences

Réfléchir avec les jeunes en quoi l'action collective peut les aider dans leurs démarches. C'est le moment de poser aussi les bases de la relation d'accompagnement.

##### 3. Aider à la reformulation du projet/passage à l'écrit

Il est important de repérer le rapport à l'écrit des jeunes du groupe : cela ne doit pas constituer un frein. Mettre en perspective que le fait d'écrire le projet permettra d'autant mieux d'en apprécier les évolutions.

# PÉDAGOGIE ADOPTÉE



## 4. Bâtir le plan d'action

C'est le tableau de bord du projet : il sert à savoir ce qu'il y a à faire, qui doit le faire et quand. Pour s'aider, on peut prendre un calendrier, noter les actions (séjour, manifestation, ...) et écrire toutes les tâches à faire avant (rétroplanning).

## 4. Identifier une stratégie de réalisation

Construire un échéancier est le meilleur moyen pour aider à réfléchir sur une répartition des tâches, pour mesurer l'avancée du projet avec des étapes progressives, des réajustements... L'Accompagnateur peut transmettre son expérience pour que l'échéancier soit le plus réaliste et concret possible.

## 5. Chercher des partenaires

Il s'agit de déterminer qui pourra faciliter, aider la concrétisation du projet : les parents, la commune, une association, des commerçants... De définir le plus précisément possible ce que l'on va demander à ces personnes ressources (un soutien financier, un échange de services, le prêt ou le don de matériels, etc.).

## 5. Identifier des personnes et des structures ressources

L'Accompagnateur peut faire bénéficier les jeunes de son carnet d'adresses, de ses contacts. Il peut aider le groupe à préparer une réunion, un rendez-vous, voire y participer pour soutenir les jeunes dans leurs démarches.

## 6. Communiquer

Il faut parler du projet, le faire connaître en commençant par son entourage, une association, un PIJ, le collège, le lycée, les familles, etc. On peut aussi créer un blog, une page sur un site de réseau social, inviter la presse locale (lue par des adultes qui peuvent à leur tour transmettre l'information...).

## 6. Accompagner la mise à l'épreuve de la relation du groupe aux acteurs du territoire

En définissant des partenaires, le groupe travaille sur la présentation de son projet et son contenu : oser demander, frapper aux portes, accepter les refus, sont autant d'étapes essentielles dans la réévaluation progressive du projet. Il s'affirme également en tant qu'entité collective organisée face aux adultes et aux « décideurs ».

## Réalisation du projet

## 9. Évaluer

En reprenant les écrits des premières étapes, il sera facile de mesurer ce qui a bien fonctionné, ce qui a dû être modifié en cours de route, ce qui n'a pas été réalisé : écrire un bilan laisse une nouvelle trace symbolique sur laquelle construire la suite de l'aventure.

## 9. Valoriser et analyser les succès/échecs

L'Accompagnateur aide le groupe à relativiser les éléments du bilan, positifs ou négatifs. Il peut jouer un rôle important dans la valorisation de l'action des jeunes vis à vis des parents, de l'école, d'autres jeunes, etc.

## 10. Poursuivre ?

Un bilan complet envisage l'avenir : le projet s'arrête, recommence, évolue ou se transforme-t-il ?... Peut-il être transmis à d'autres jeunes ?

## 10. Identifier les potentialités

Être attentif aux parcours individuels des jeunes. Le projet peut continuer ou s'arrêter, mais chacun peut continuer son aventure...

# LE FONCTIONNEMENT

## Inscriptions

Les CAJ sont ouverts à tous les jeunes de 11 à 17 ans, résidant sur une des dix communes de la CCF, à jour de leur inscription. Elle nécessite de remplir un dossier administratif et de s'acquitter du montant de l'adhésion annuelle (voir grille de tarification modulée). Cette inscription permet l'accès à l'ensemble des CAJ et à leurs activités. Elle est valable du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Dans le cadre des passerelles mises en place avec les services enfance, les jeunes entrant en 6ème pendant l'année civile en cours peuvent être accueillis à partir du mois de juillet même s'il n'ont pas encore 11 ans (plus de renseignements sur les modalités d'accueils de ces jeunes directement auprès des équipes).

Enfin, joint au dossier d'adhésion, figure le règlement intérieur des CAJ de la CCF et un document relatifs à la gestion du droit à l'image. Ils doivent être obligatoirement signés par les jeunes et leurs responsables légaux.

## Horaires et périodes d'ouverture

	Périodes scolaires		Vacances scolaires
	Mercredi	Samedi	Du lundi au vendredi
CAJ Bouloc	De 13H00 à 18H00	De 14H00 à 18H00	De 8H30 à 19H00
CAJ Castelnau			
CAJ Fronton			
CAJ Villaudric		Fermé	De 14H00 à 19H00

Fermeture une semaine en fin d'année [en alternance]  
et deux semaines l'été autour du 15 août [quatre pour Villaudric]

# LE FONCTIONNEMENT

## Cadre réglementaire

Les 4 structures sont déclarées comme des accueils collectifs à caractère éducatif de mineur (ACCEM) auprès de la SDJES (service départemental à la jeunesse, l'engagement et au sport). Elles sont soumises aux différentes réglementations relatives aux ACCEM. De manière plus générale, nous sommes soumis aux codes de l'action sociale et des familles, du sport et à l'ensemble de la législation française.

D'autre part, les CAJ bénéficient de financement de la Caisse d'Allocation Familiale (prestation de service ordinaire, aide vacances loisirs, etc.). Nous répondons donc aux exigences, de la CAF, relatives à ces dispositifs.

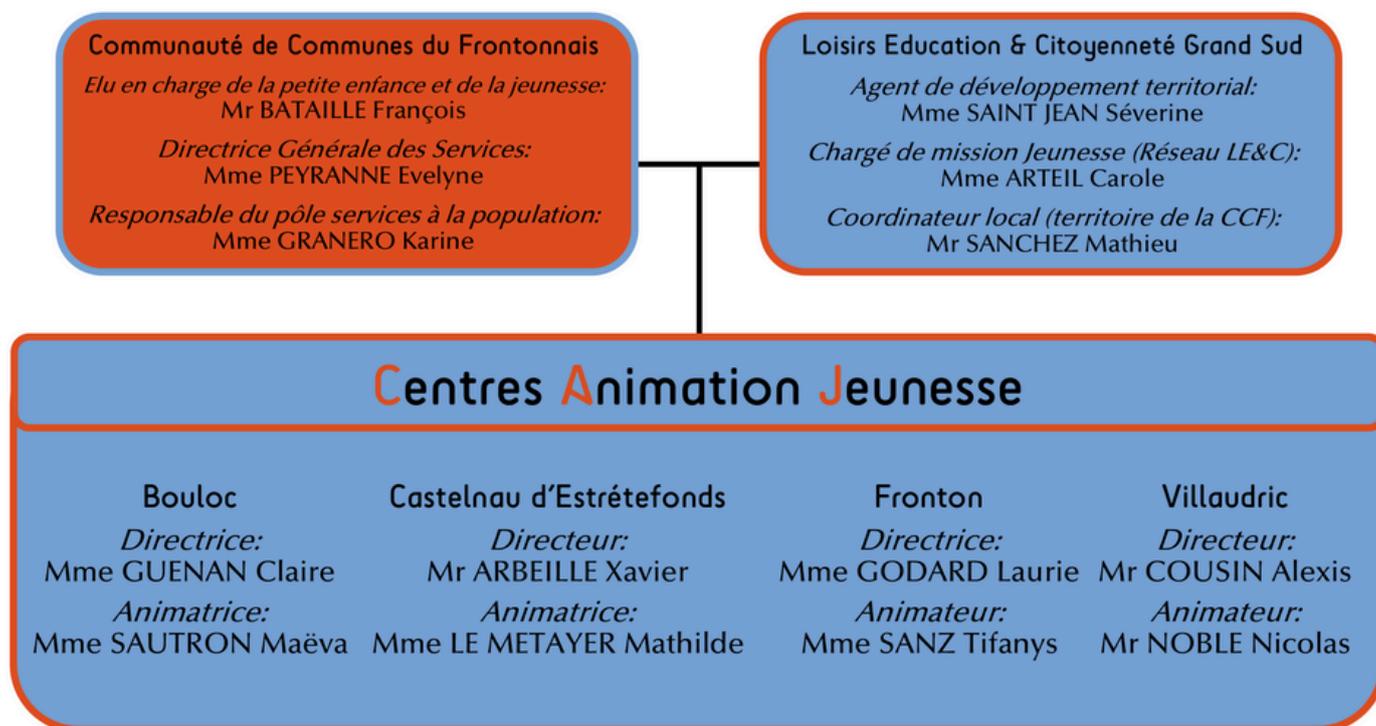
Pour plus de renseignements :

<https://www.ac-toulouse.fr/accueils-collectifs-a-caractere-educatif-de-mineurs-acm-en-haute-garonne-124681>

Quelques rappels :

- Le taux d'encadrement dans nos structures est de 1 animateur pour 12 jeunes.
- Les équipes sont titulaires de diplômes tels que le DEJEPS, le BPJEPS, le BAFD ou le BAFA, PSC1...
- Tous les jeunes qui participent à nos actions sont inscrits et assurés auprès de LE&C Grand Sud.
- L'adhésion est obligatoire pour pouvoir fréquenter un CAJ.

## Organigramme du service



# L'ACCUEIL

Élément central du fonctionnement des structures, l'accueil est la fonction première des locaux que nous occupons mis en vie par le travail des équipes qui les animent. Accueillir les publics s'articule autour de plusieurs orientations qui reposent sur les professionnels et leurs postures/compétences :

- Accueillir les publics dès leur arrivée... Disponibilité, ouverture, échanges...
- Permettre à chacun de trouver sa place (aménagement d'espace différencié, démarche inclusive, prise en compte des besoins de tous).
- Cadre de fonctionnement impartial, clair et visible par tous.
- Permettre l'alternance de temps d'activités et de temps calme pour s'adapter aux rythmes de chacun.
- Permettre l'expression et la prise en compte des envies de chacun.

La fonction d'accueil constitue la colonne vertébrale de notre action, elle représente pour la majorité des jeunes la porte d'entrée dans nos structures et le point de départ du parcours du jeune au sein des CAJ.

La fonction d'accueil est également l'espace privilégié d'expression de nos missions de prévention. Les CAJ sont des acteurs de la prévention primaire (qui consiste à éviter et/ou réduire les comportements à risques chez nos publics et orienter vers les professionnels compétents lorsque c'est nécessaire). Ils ont dans leurs réseaux des structures relais comme la « Maison Des Solidarités » de Bouloc ou la « Maison Des Adolescents », leur permettant de répondre et d'accompagner les jeunes, face à des situations problématiques (comportements à risques, addictions, rupture familiale, scolaire, sociale...).

Les équipes ont construit des règles de vie commune qui sont partagées par tous et affichées dans nos structures. Elles ont pour objectif de faciliter le « Vivre Ensemble » sur les CAJ (cf. page suivante).



# L'ACCUEIL

## Règles de vie

Les directeurs et les animateurs sont là pour veiller à son respect. Ils sont garants de l'application des règles de vie commune. Ils évaluent les sanctions les plus adaptées en cas de non respect.

### Comportements prohibés

Toutes formes de violence.

Toutes consommations de cigarettes, alcool, boissons énergisantes, stupéfiants.

Toutes formes de harcèlements ou de discriminations.

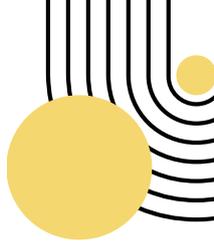
Toutes dégradations ou vols de matériel.

L'ensemble de ces recommandations s'applique dans et en dehors des structures et viennent en complément du règlement intérieur des CAJ.

### Conséquences possibles

- 1- Avertissement.
- 2- Compensation.
- 3- Exclusion d'une action (ateliers, chantiers, sorties...).
- 4- Prise de contact avec les parents.
- 5- Exclusion temporaire.
- 6- Exclusion définitive.

# JOURNÉE TYPE



Au travers de cette journée type (en période de vacances), nous souhaitons donner une idée du cadre d'accueil de nos CAJ, il est important de noter qu'il s'agit là d'un exemple qui ne correspond pas à toutes les journées vécues par un jeune sur nos structures.

## 8H30 : ouverture

Les jeunes arrivent sur la structure (accompagnés parfois de leurs parents). Il s'agit d'un temps important, car il permet les derniers ajustements par rapport à la programmation de la journée. C'est également le premier contact avec la structure, il peut parfois conditionner le vécu du jeune pour la journée à venir.

## 9H00 : chantiers et activités

Les jeunes partent sur les activités prévues au programme ou organisées en fonction de leurs souhaits. Les matinées sont des temps d'activité spécifiques, ce sont les temps privilégiés d'organisation des chantiers, mais également d'activités de découverte. Ces animations plus calmes dans les murs du CAJ, sont des moments d'échanges importants avec les jeunes.

## 11H30 : temps méridien, repas

Ce sont les jeunes qui prennent en charge l'organisation de ces temps, accompagnés par les équipes d'animation. Ces temps sont désormais identifiés par les publics et riches d'apprentissages et d'échanges avec les jeunes. Les repas sont livrés par une cuisine centrale trois fois par semaine, les jeunes confectionnent les repas les deux jours restants.

## 14H30 : activités et sorties

Les après-midi sont les temps privilégiés de sorties et d'activités en dehors des CAJ. Proposés à l'échelle de la CCF, ces temps sont l'occasion de s'ouvrir au monde extérieur par la pratique d'activités diverses et variés (sports, festivals, activités ludiques ou culturelles, etc.).

## 17H30 : fin de journée

La fin de journée est un temps à la fois de bilan et d'échanges autour des différents temps vécus par les jeunes. Moment privilégié de médiation avec les familles, ils sont primordiaux dans les relations entre les CAJ et les publics au sens large. Régulation des problèmes, retours sur le déroulement de la journée, rappels des informations pour les jours suivants, sont autant d'éléments discutés lors de ces échanges.

## 19H00 : Fermeture



# LA POLITIQUE TARIFAIRE

Les CAJ proposent différents dispositifs financiers facilitant l'accès à leurs activités.

## Les aides journalières de la CAF

Lorsque c'est possible (sorties et stages à la journée uniquement), les CAJ proposent un tarif journalier permettant aux familles allocataires CAF disposant d'un Quotient Familial inférieur à 800 de bénéficier des aides journalières. Ce dispositif est appliqué sur l'ensemble de nos structures à partir du moment où le jeune participe aux activités prévues au programme.

## La tarification modulée

Depuis le 1er janvier 2019, les CAJ ont adopté une grille de tarification modulée (validée, au préalable, en conseil communautaire). L'ensemble des prestations que nous proposons, module leur tarif en fonction des quotients familiaux des familles. Ces grilles s'appliquent sur tout, partout.

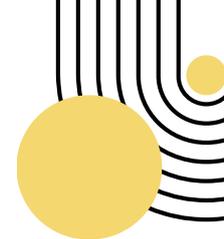
Tranches	Adhésion	Repas	Actions				
			A1	A2	A3	A4	A5
0<QF<600	12,00 €	3,40 €	4,00 €	6,00 €	8,00 €	10,00 €	12,00 €
601<QF<1200	13,50 €	4,00 €	4,75 €	8,50 €	12,00 €	15,50 €	19,25 €
1201<QF<1800	15,00 €	4,25 €	5,00 €	10,00 €	15,00 €	20,00 €	25,00 €
QF>1801	18,00 €	5,00 €	6,00 €	12,00 €	18,00 €	24,00 €	30,00 €

Afin de pouvoir appliquer le tarif le plus adapté, il est demandé aux familles de fournir l'attestation d'aide au temps libre ou une attestation de paiement valide. Pour plus de renseignements, rapprochez-vous des équipes.

## Les aides aux départs en séjour

Afin de faciliter le financement des séjours pour les familles les plus modestes, les CAJ mobilisent les dispositifs « Action Vacances » du conseil départemental, « Bourse JPA » de l'association JPA et le "Pass Colo". Ces dispositifs permettent d'aider financièrement les familles qui en ont besoin afin de permettre les premiers départs en séjour des jeunes.

# LES PARTENAIRES



Les CAJ ne sont pas des structures détachées de l'environnement qui les entoure, en effet nous dressons de nombreux partenariats avec les acteurs majeurs des politiques jeunesse, mais également avec les acteurs associatifs locaux. La volonté de partenariat de nos équipes, est forte et souvent motrice des projets qui en découlent.

## Passerelle Enfance :

Les passerelles enfance sont spécifiques à chacun des CAJ, même si elles répondent aux mêmes objectifs communs :

- Coéducation
- Aider à la transition entre les structures enfance et jeunesse
- Valorisation de l'image des structures jeunesse sur le territoire
- Cohérence éducative globale

L'ensemble des services « Enfance » du territoire sont concernés par ce dispositif permettant ainsi à une grande proportion des enfants de CM2 du territoire de bénéficier d'animations portées par les équipes jeunesse et faciliter ainsi la transition, parfois délicate, entre l'élémentaire et le secondaire.

## Passerelle avec les établissements du secondaire :

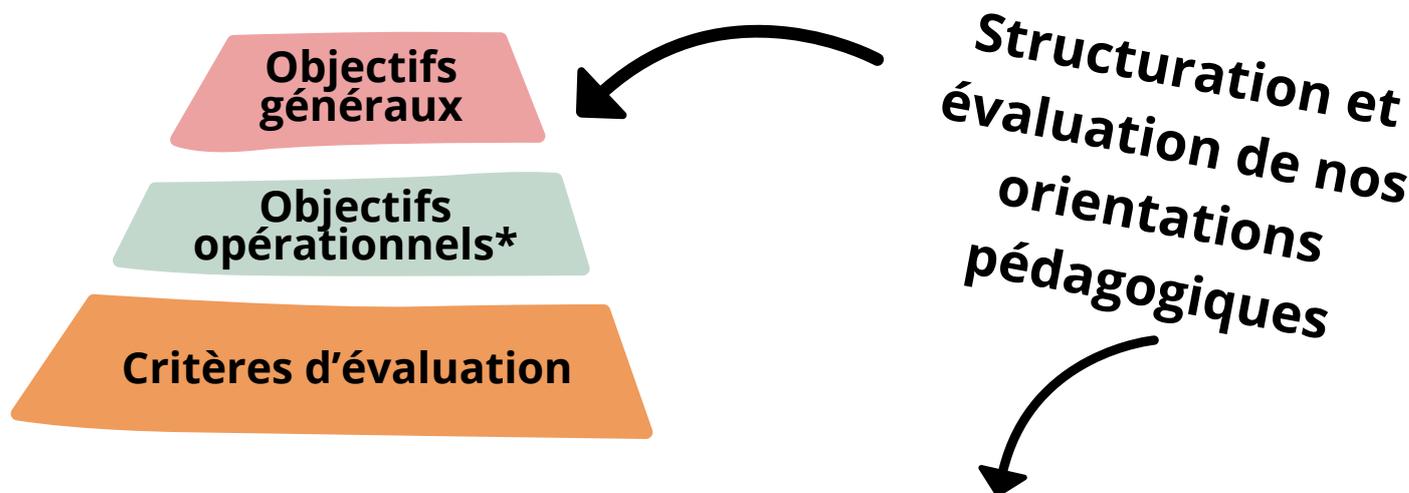
Les interventions dans les établissements du secondaire sont cadrées dans un projet spécifique qui s'articule autour de 5 grands axes de travail :

- Permettre un temps de « lâcher prise ».
- Favoriser la discussion, les échanges et la médiation.
- Permettre la découverte, l'initiation et le partage.
- Construire les partenariats au sein de l'établissement.
- Observer, agir en concertation et prévenir les conduites à risques.

Nous intervenons au sein des collèges de Fronton, Castelnau d'Estrétefonds et Gratentour. Les interventions s'articulent généralement autour d'une animation de foyer des élèves et une proposition d'ateliers de découverte en parallèle. La collaboration avec les autres structures intervenantes au sein des établissements est une priorité (Maison des Jeunes de Gratentour par exemple).



# LES ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES



**Permettre à tous les jeunes de s'épanouir par le loisirs.**  
**Accompagner les jeunes dans la construction d'une citoyenneté active.**  
**Éduquer aux enjeux du développement durable et de la protection de la nature.**  
**Renforcer le bien être et l'estime de soi des jeunes.**

Permettre l'accès aux CAJ à tous les jeunes du territoire.  
Favoriser des actions et des organisations qui renforcent le bien être et l'estime de soi des jeunes.  
Accompagner les pratiques numériques des adolescents pour aller vers des usages raisonnés et sûrs.

Favoriser les actions permettant aux jeunes d'être acteur et responsable.  
Faciliter la participation/implication des jeunes à la vie locale.  
Permettre la participation des jeunes à des actions d'intérêt général.  
Eduquer les jeunes à des outils facilitant l'expression.

Sensibiliser les jeunes aux enjeux du développement durable et de la protection de l'environnement.  
Renforcer chez les jeunes, les comportements responsables et respectueux de l'environnement.  
Promouvoir une alimentation saine, variée et respectueuse de l'environnement.

Favoriser les démarches partenariales et la co-éducation.  
Tenir compte des publics (besoins & envies) dans la programmation globale des CAJ.  
Organiser une veille autour de la prévention et des problématiques de la jeunesse.

*Fréquentations (accueils - passerelles - événements...).*  
*Typologie des publics (mixité - moyenne d'âge - commune d'habitation...).*  
*Satisfaction des jeunes.*  
*Satisfaction des familles.*  
*Partenariats actifs (nombre de partenaires locaux et extérieurs).*  
*Nombre d'actions mises en place.*  
*Typologie des actions mises en place (variété - dimension - impact).*  
*Adéquation entre les propositions des CAJ et les attentes/besoins des jeunes.*

\* Certains de ces objectifs sont des objectifs organisationnels ou méthodologiques

# FICHE TECHNIQUE

## L'aide aux devoirs

1- Mise à disposition des jeunes d'un espace collectif de travail encadré par un adulte.



2- Mise en place d'un environnement et d'une ambiance favorable au travail de chacun.

3- Proposer un accompagnement facilitant la mise au travail des jeunes dans l'objectif qu'ils puissent faire leurs devoirs.



La participation à ces temps ne vise aucun objectif d'amélioration des résultats scolaires. Il s'agit d'un appui aux familles dans l'organisation des temps de vie des jeunes.

## MODALITÉS D'ORGANISATION

- Pour participer à l'aide aux devoirs, les jeunes devront être adhérents des CAJ.
- Les jeunes peuvent se présenter au CAJ entre 13H00 et 13H30 pour participer. A partir de 14H45, en fonction de l'avancée du travail des participants, les jeunes basculeront sur l'accueil du CAJ. Le temps se clôturera, au plus tard à 15H00.
- Les encadrants sont des animateurs, membres des équipes des CAJ.
- L'aide aux devoirs sera interrompue pendant les vacances scolaires.
- Il sera possible, pour les jeunes qui le souhaitent, de manger sur le CAJ avant de commencer. Les CAJ ne fournissent pas les repas.

En fonction des centres, les modalités de mise en œuvre pourront être adaptées (lieu, horaires, inscriptions). Rapprochez vous des équipes des CAJ pour plus de détails.

# FICHE TECHNIQUE

## Les Chantiers

### Description

Les chantiers sont des projets spécifiques proposés pendant les vacances scolaires favorisant, pour les jeunes, l'apprentissage d'un savoir-faire au travers d'une action d'intérêt collectif.

En contrepartie de leur engagement (formalisé par la signature d'une charte), les jeunes bénéficient d'une bourse loisirs de 35 euros utilisable sur les CAJ pour financer leur loisirs. Ces projets sont financés par le dispositif Ville Vie Vacances (Préfecture / Conseil départemental / CAF de Haute Garonne).

### Organisation

- 1/Construction du projet par les équipes.
- 2/Dépôt du dossier de financement.
- 3/Inscription des jeunes (12 places max)
- 4/Début du chantier : présentation de l'action et des attendus.
- 5/Signature de la charte.
- 5/Réalisation du projet (5 demi-journées).
- 6/ Valorisation de l'action.

### Partenaires potentiels

Caisse d'Allocation Familiale de Haute Garonne  
Préfecture de Haute Garonne  
Conseil départemental de Haute Garonne  
Collectivités de la CCF  
Associations locales

### Objectifs

Permettre à tous les jeunes de s'épanouir par le loisirs.

Accompagner les jeunes dans la construction d'une citoyenneté active.

Éduquer aux enjeux du développement durable et de la protection de la nature.

Renforcer le bien être et l'estime de soi des jeunes.

### A quoi ça ressemble?



### Quelques exemples...

Construction de meubles en bois de récupération (palettes) - Peinture des jeux de cour de récréation dans les écoles locales - Projet intergénérationnel avec les résidents des EHPAD du territoire - Formation PSC1 et construction de supports de communication pour d'autres publics - Projet autour de la prévention routière - Organisation d'événements locaux - Projets d'embellissement de l'espace publics (fresque murale, décoration du mobilier urbain, jardinage...)

# CHARTRE CHANTIER

En participant à un chantier, je m'ENGAGE à :

- 1/ Participer activement et être impliqué dans la réalisation des différentes tâches.
- 2/ A respecter les horaires (début et fin) et le programme.
- 3/ Etre présent sur l'ensemble des journées prévues au programme.
- 4/ Prévenir en cas de retard et/ou d'absence (un justificatif pourra être demandé).
- 5/ Respecter les règles de sécurité et d'organisation.
- 6/ Etre respectueux vis-à-vis des personnes, du matériel, des lieux, des intervenants...
- 7/ Avoir un langage et un comportement adaptés.
- 8/ Partager le matériel mis à ma disposition avec l'ensemble des participants.
- 9/ Ne pas utiliser mon téléphone portable (ou tout autre appareil électronique) en dehors des temps de pause.
- 10/ Participer au nettoyage et au rangement.



En cas de non-respect des règles ci-dessus, je risque :

- 1/ Un avertissement verbal.
- 2/ La perte d'une partie ou de la totalité de ma « bourse loisirs ».
- 3/ L'exclusion du chantier.
- 4/ L'interdiction de participer à un futur chantier.

Les équipes adapteront leurs décisions en fonction des situations.

# FICHE TECHNIQUE

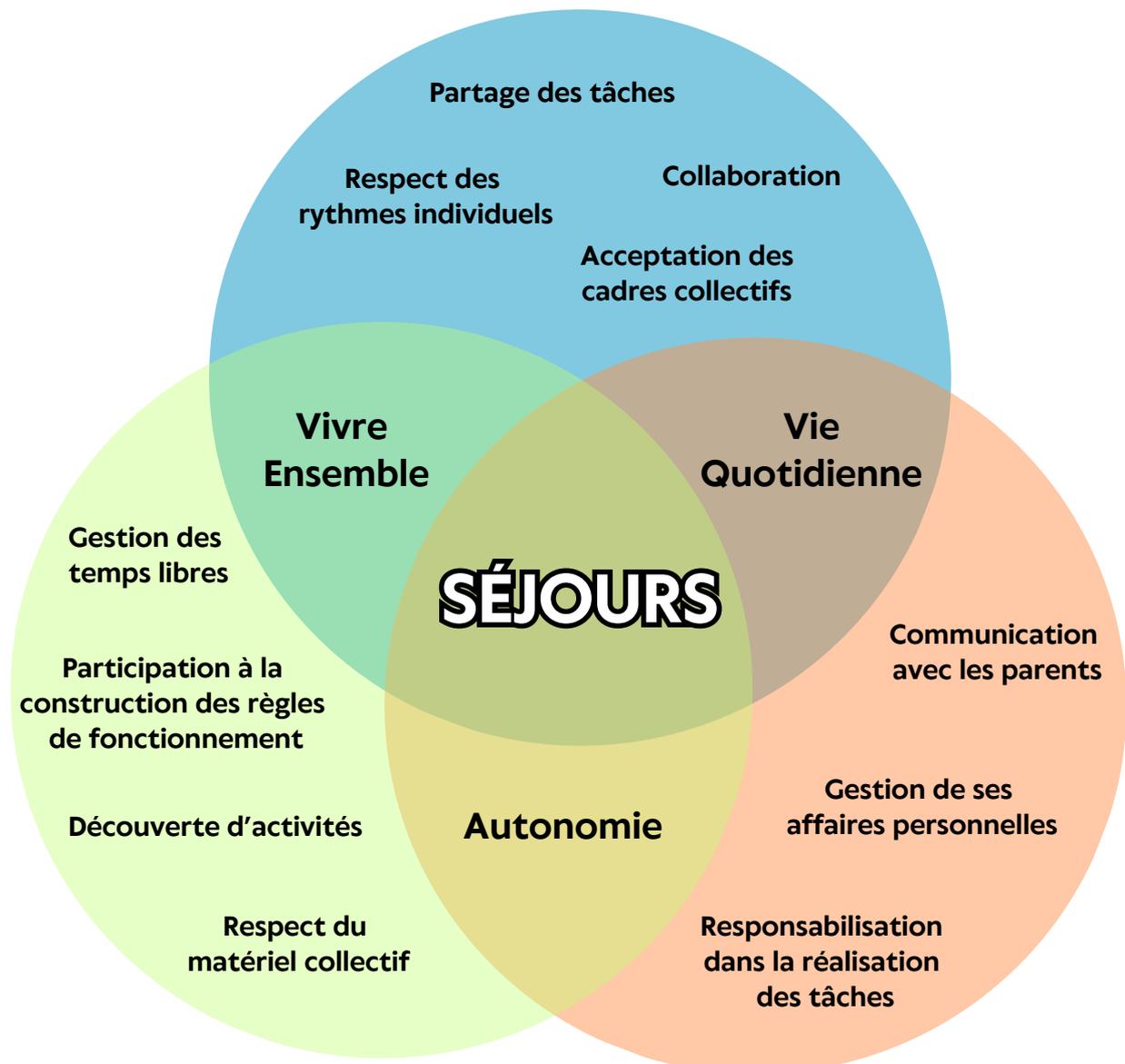
## Les Séjours

Les séjours sont des projets très particuliers dans la vie des jeunes et des équipes. Ces parenthèses dans la vie quotidienne des structures, permettent une approche différente dans les relations animateurs/jeunes, élargissent le travail sur le "vivre ensemble" et la gestion de la vie quotidienne et enfin favorisent l'autonomie des jeunes qui participent.

Certains choix pédagogiques et organisationnels forts, traduisent la volonté des équipes de prendre en compte la spécificité des séjours, renforçant d'autant plus la plus-value de ces actions.

### Choix pédagogiques et organisationnels :

Gestion libre (confection de tous les repas par les jeunes) - Logement en camping et sous tentes - Départ en petit groupe (15 jeunes / 3 animateurs) - Organisation de temps de préparation avec les jeunes en amont du départ - Faciliter l'accès financier pour les familles - Variété des destinations proposées - Ouverture au plus grand nombre



# FICHE TECHNIQUE

## Les OTL

Les OTL ou Organise Tes Loisirs sont des actions prévues par les équipes mais organisées par les jeunes. Les animateurs mobilisent des moyens sur des temps précis mis à la disposition des jeunes pour l'organisation de sorties, soirées, animations ou toute action impulsée par le groupe.

Les adultes sont garants des moyens et du cadre, tout le reste repose sur la volonté des jeunes mobilisés.

➔ Inscrire dans les fonctionnements des centres, les démarches vers l'autonomie et l'accompagnement des jeunes dans la construction de leurs loisirs.

➔ Confronter et questionner tous les jeunes qui passent sur nos centres à ces possibilités... Ils doivent se positionner!

➔ Mobiliser des moyens de manière importante et régulière pour permettre la réalisation des actions.

➔ Tenir compte des contraintes des centres et de l'environnement des jeunes pour ancrer ces démarches dans le réel!

➔ Engager les équipes sur des démarches d'accompagnement complémentaires pour permettre d'aller plus loin!

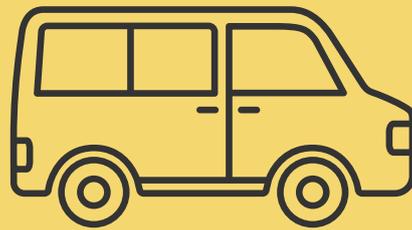
# FICHE TECHNIQUE

## Les OTL

### La Démarche étape par étape...



**1- OUVERTURE  
D'UN CRÉNEAU...**



**2- MISE À DISPOSITION  
DE MOYENS**



**4- LES JEUNES SE  
SAISSENT (OU PAS)  
DE L'OPPORTUNITÉ**



**5- L'ACCOMPAGNEMENT  
SE MET EN PLACE**



**3- COMMUNICATION  
AUX PUBLICS**



**6- MISE EN OEUVRE  
(OU PAS)!**



Siège interrégional :

7, rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE  
Tél. : 05 62 87 43 43 - Télécopie : 05 62 87 43 44  
[www.loisireduc.org](http://www.loisireduc.org) - [contact@loisireduc.org](mailto:contact@loisireduc.org)